



Rapport d'activités

2021

Edito



Ce Rapport d'Activités retrace l'ensemble des actions menées, préparées ou discutées pendant l'année 2021. Un document qui dessine l'image d'un territoire dynamique, ayant à cœur de préserver ses atouts, son patrimoine et de développer son potentiel. Car 2021, première année pleine de mandat, a une nouvelle fois été marquée par la crise sanitaire. Une crise qui a évidemment impacté le fonctionnement des services (arrêts maladie, télétravail...), mais qui n'a toutefois pas empêché la concrétisation du Projet de Territoire. Un véritable travail collaboratif s'est instauré entre les agents de la collectivité et les élus. Ce Projet, adopté à l'unanimité en conseil communautaire, fixe notre feuille de route pour les années à venir.

De nombreux projets ont été lancés, comme la construction de la crèche de Neuville-les-Dames, la validation du projet de déchèterie-recyclerie à Châtillon-sur-Chalaronne, le Projet Alimentaire interterritorial. Nous avons également recruté deux Conseillers Numériques France services qui travaillent à réduire la fracture numérique sur notre territoire. Vous (re)découvrirez l'ensemble des actions engagées au fil de ces pages.

Tous ces projets en cours de réalisation ou à venir ne pourraient voir le jour sans toutes celles et ceux qui font vivre l'intercommunalité au quotidien : les agents. Je tiens, ici, à les remercier pour le travail réalisé.

Isabelle DUBOIS,
Présidente

Sommaire

Le territoire, la structure	4
Territoire	5
Le conseil communautaire	6
Le bureau	7
Compétences	8
Instances	9
Ressources humaines	10
Finances	11
Commande publique - Affaires juridiques	12
Patrimoine	13
Communication	14
Pôle Déchets	15
Déchets	16
Pôle Développement durable	17
Biodiversité.....	18
Agroécologie	19
Climat	20
Eau - Assainissement	21
PAIT	22
LEADER	23
Pôle Service aux habitants	24
CLIC	25
France Services	26
Service commun Enfance Jeunesse	27
Petite enfance - Parentalité.....	28
Pôle Aménagement du territoire	29
Dombes Tourisme	30
Ronde des mots	31
Mobilité	32
SCOT	33
ADS	34
Aire d'accueil gens du voyage	35
Animation économique	36
Commerces	37
Programme Petites Villes de Demain	38
Immobilier d'entreprises.....	39
Zones d'activités	40
Le projet de territoire	41

Le territoire La structure



TERRITOIRE



39 500 habitants

36 communes



621 KM²

dont 333 km² en zone
Natura 2000



LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Abergement-Clémenciat

Daniel BOULON

Baneins

Jean-Pierre GRANGE

Birieux

Franck CALATAYUD

Bouligneux

Laurent COMTET

Chalamont

Stéphane MERIEUX

Roseline FLACHER

Thierry JOLIVET

Chaneins

Patrice FLAMAND

Chatenay

Evelyne BERNARD

Chatillon la Palud

Gilles DUBOIS

Chantal BROUILLET

Chatillon sur Chalaronne

Patrick MATHIAS

Sylvie BIAJOUX

Michel JACQUARD

Fabienne BAS-DESFARGES

Pascal CURNILLON

Bernadette CARLOT MARTIN

Jean-François JANNET

Condeissiat

Stephen GAUTIER

Crans

Françoise MORTREUX

Dompierre sur Chalaronne

Didier MUNERET

La Chapelle du Chatelard

Cyril RIMAUD

Lapeyrouse

Gilles DUBOST

Le Plantay

Philippe POTTIER

Marlieux

Jean-Paul GRANDJEAN

Mionnay

Henri CORMORECHE

Emilie FLEURY

Jean-Luc BOURDIN

Monthieux

Philippe PAILLASSON

Neuville les Dames

Michel CHALAYER

Rachel RIONET

Relevant

Christiane CURNILLON

Romans

Jean-Michel GAUTHIER

Saint André de Corcy

Ludovic LOREAU

Evelyne ESCRIVA

Pascal GAGNOLET

Saint André le Bouchoux

Alain JAYR

Saint Georges sur Renon

Sonia PERI

Saint Germain sur Renon

Christophe MONIER

Saint Marcel en Dombes

Dominique PETRONE

Martine DURET

Saint Nizier le Désert

Jean-Paul COURRIER

Saint Paul de Varax

Cédric MANCINI

Evelyne ABRAM-PASSOT

Saint Trivier sur Moignans

Marcel LANIER

Martine MOREL PIRON

Sainte Olive

Thierry PAUCHARD

Sulignat

Alain GENESTOUX

Sandrans

Audrey CHEVALIER

Valeins

Frédéric BARDON

Versailleux

Gérard BRANCHY

Villars les Dombes

Pierre LARRIEU

Isabelle DUBOIS

François MARECHAL

Géraldine MERCIER

Didier FROMENTIN

Agnès DUPERRIER

Jacques LIENHARDT

Villette sur Ain

Jean-Pierre HUMBERT

LE BUREAU



Isabelle DUBOIS
Présidente

VICE-PRÉSIDENTES



Jean-Pierre GRANGE
1er vice-président
Proximité, mutualisation



Jean-Paul COURRIER
2ème vice-président
Finances



Patrick MATHIAS
3ème vice-président
Tourisme



Dominique PETRONE
4ème vice-président
**Développement économique
Zones d'activités**



Audrey CHEVALIER
5ème vice-présidente
**Projet Alimentaire Territorial
Relations aux commerces**



Stephen GAUTIER
6ème vice-président
**Culture, animation du
patrimoine et CLD**



François MARECHAL
7ème vice-président
SCoT, ADS, PLUi



Christophe MONIER
8ème vice-président
Environnement



Ludovic LOREAU
9ème vice-président
PCAET, GEMAPI, LEADER



Michel JACQUARD
10ème vice-président
Travaux



Philippe POTTIER
11ème vice-président
Assainissement



Gérard BRANCHY
12ème vice-président
Natura 2000, PAEC, PSE



Emilie FLEURY
13ème vice-présidente
Communication



Evelyne ESCRIVA
14ème vice-présidente
Action sociale

MEMBRES DU BUREAU



Fabienne BAS-DESFARGES
1ère membre du Bureau
Transport, mobilité, gens du voyage

COMPETENCES

Compétences obligatoires

- ✓ L'aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire : schéma de cohérence territoriale (SCoT)
- ✓ Les actions de développement économique : la politique locale du commerce, les zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale et touristique et la promotion du tourisme
- ✓ L'aménagement, l'entretien et la gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- ✓ La collecte et le traitement des déchets des ménages et assimilés
- ✓ La gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)

Compétences optionnelles

- ✓ La protection et la mise en valeur de l'environnement : Natura 2000, compétences complémentaires à la GEMAPI, l'enlèvement des épaves automobiles, l'aménagement, l'entretien et la gestion de l'étang Prêle à Valeins
- ✓ La politique du logement social d'intérêt communautaire et les actions en faveur du logement des personnes défavorisées
- ✓ Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire : nécessitant des investissements cumulés d'une valeur supérieure à 6 000 000 d'euros hors taxe
- ✓ L'action sociale d'intérêt communautaire : la petite enfance, la parentalité dont la ludothèque, maison de santé Chalamont
- ✓ La création et la gestion des maisons de France service

Compétences facultatives

- ✓ Le service public de l'Assainissement non collectif
- ✓ Les actions culturelles, sportives et d'enseignement : la Ronde des mots, la mise à disposition de valises pédagogiques, le soutien à des manifestations culturelles, sportives contribuant à la promotion et à la mise en valeur du territoire
- ✓ Création, aménagement et gestion d'équipements touristiques : base de loisirs de la Nizière, le centre aquatique et camping de Villars-les-Dombes, les sentiers de randonnées
- ✓ L'assistance aux communes par la mise à disposition de moyens en personnel et en matériel
- ✓ Autres domaines : commission intercommunale pour l'accessibilité des personnes handicapées, mutualisation, mise à disposition d'un mini bus pour les actions collectives, création, aménagement et gestion des haras de Châtenay

INSTANCES

12

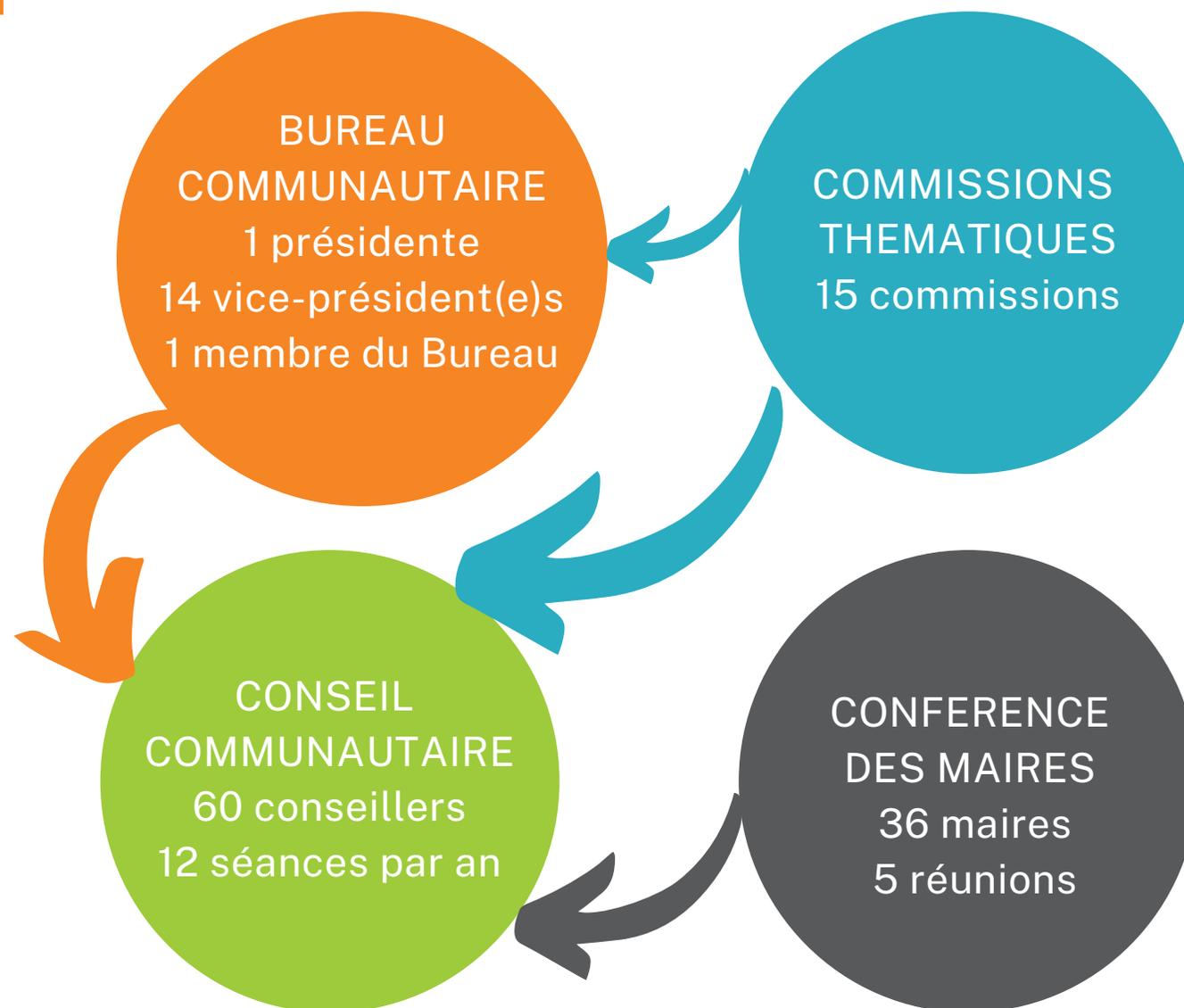
conseils communautaires

259 / 20

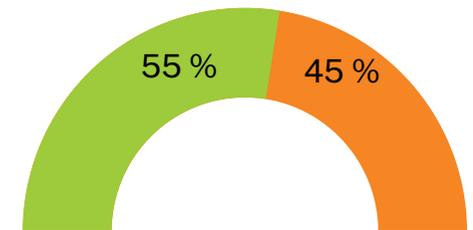
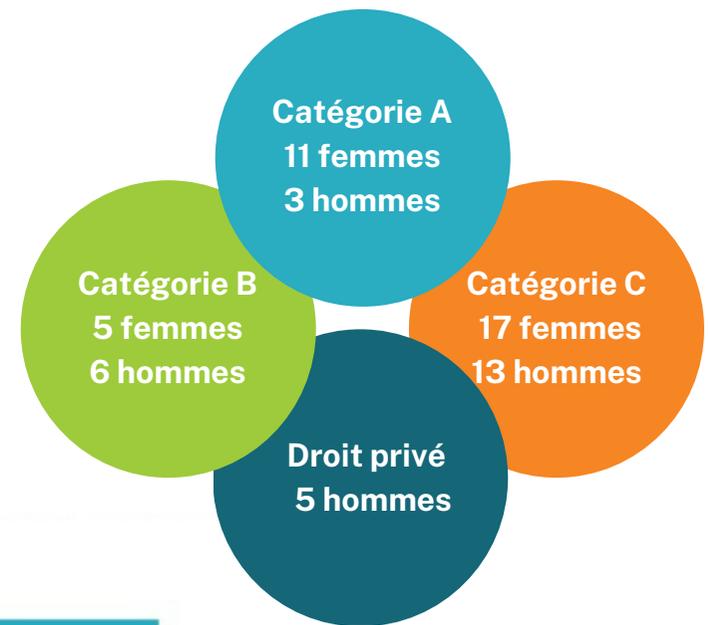
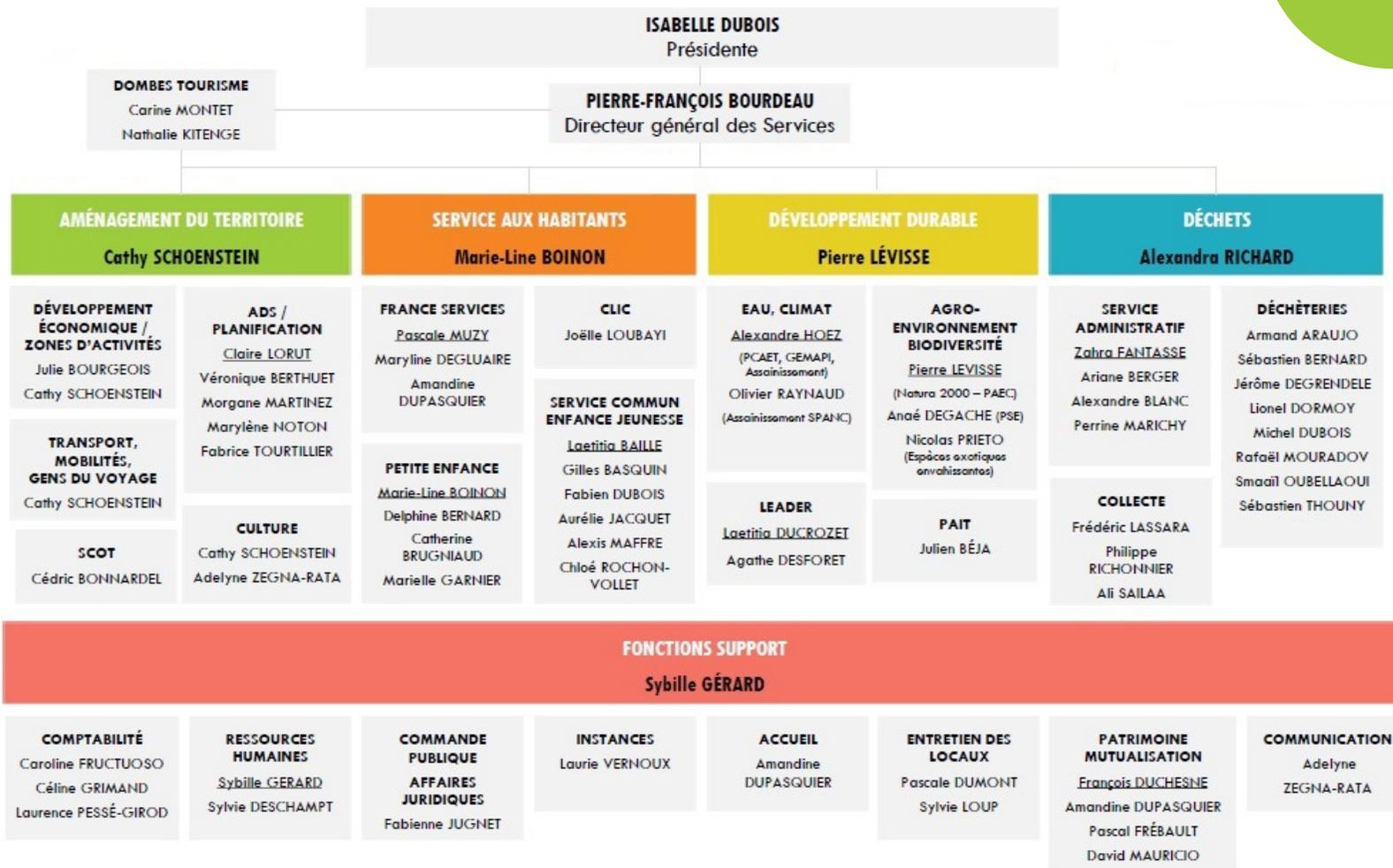
délibérations / décisions

48

réunions en commissions



RESSOURCES HUMAINES



Répartition des effectifs : 60
(titulaires et contractuels)

Femmes Hommes

FINANCES

Voté le 18 mars 2021, il est composé d'un budget principal et de 14 budgets annexes.

Pour chaque budget on distingue les opérations relevant du budget de fonctionnement (opérations courantes visant au bon fonctionnement de la collectivité : ressources humaines, informatique...) et celles d'investissement.

Les taux des taxes ont connu une évolution en 2021 :

Taxes	2020	2021
Taxe d'Habitation	7.73 %	7.73 %
Taxe Foncière (sur le bâti)	1.56 %	4.20 %
Taxe foncière (sur le non bâti)	5.76 %	6.00 %
Cotisation Foncière des Entreprises	23.62 %	23.62 %

En 2021...

- **15** Budgets
- **1 813** Mandats
- **582** Titres de recettes

Budget principal 2021	Dépenses (€)	Recettes (€)	Résultat (€)
Fonctionnement	14 127 592.06	15 289 750.15	1 162 158.09
Investissement	1 919 357.36	2 422 465.05	503 107.69

COMMANDE PUBLIQUE

AFFAIRES JURIDIQUES

Ce service est en charge des missions suivantes :

1/Commande Publique :

- Suivi de la veille juridique
- Gestion des marchés (analyse du besoin, rédaction des pièces administratives, publicité, analyse des offres en lien avec les services, préparation des commissions et réunions, rédaction note de synthèse, attribution du marché)
- Suivi de l'exécution administrative et financière des marchés publics (modification des marchés, contrôle des dossiers de sous-traitance, gestion des créances, révision des prix)
- Gestion des dossiers de concession

2/Affaires Juridiques :

- Gestion et suivi des contrats d'assurance
- Réponses aux différentes questions juridiques ponctuelles des différents services
- Contrôle préalable des actes juridiques
- Gestion des contentieux et précontentieux

En 2021...

- Prolongation de la DSP Camping Villars-les-Dombes
- **1** marché de fournitures
- **1** marché de travaux (12 lots)
- **9** marchés de services
- Montant total marchés 7 965 743,94 € HT

...Pour 2022

- Engagement d'une réflexion sur la clause d'insertion sociale dans les marchés publics
- Lancement de plusieurs marchés
- Avenir du Camping Villars les Dombes
- Intégration du développement durable dans les marchés publics

PATRIMOINE

Le service patrimoine est axé sur l'entretien des bâtiments communautaires ainsi que sur le suivi des opérations d'investissement. Il peut être considéré comme support des autres services dans le cadre des opérations de maintenance ainsi que pour le suivi et la bonne réalisation de leurs projets ou pour leurs équipements.

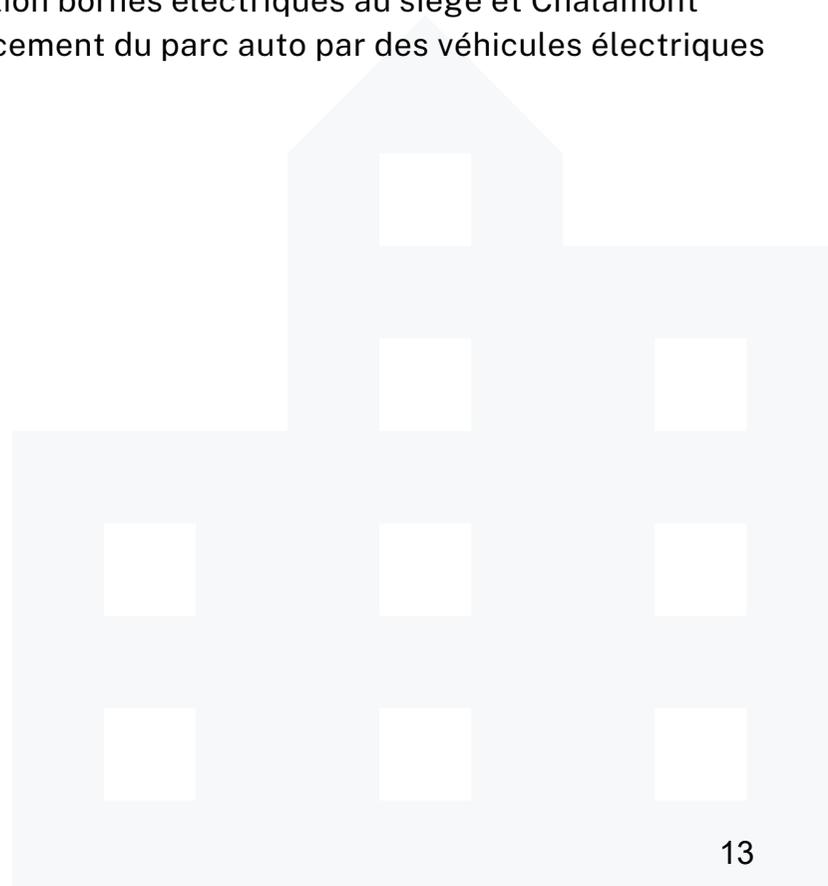
Les bâtiments communautaires sont :

- Siège de la Communauté de Communes à Châtillon-sur-Chalaronne
- Site de la Communauté de Communes de Villars-les-Dombes
- Site de la Communauté de Communes de Chalamont
- Bâtiment de stockage de Châtillon-sur-Chalaronne
- Bâtiment de stockage de Villars-les-Dombes
- Bâtiment Créathèque de Saint Trivier sur Moignans
- Interventions ponctuelles sur les crèches de Villars-les-Dombes, Saint-André-de-Corcy, Mionnay ainsi que sur le centre social de Chalamont et le pôle petite enfance

Des groupements de commandes ont été proposés pour les masques, des plexiglas de protection et le plan numérique.

...Pour 2022

- Extension maison médicale Chalamont
- Construction crèche Neuville les Dames,
- Construction déchèterie Chatillon sur Chalaronne
- Création service commun pour les PEI
- Installation bornes électriques au siège et Chalamont
- Remplacement du parc auto par des véhicules électriques



COMMUNICATION

Le service communication a pour mission d'informer les élus, habitants et agents des travaux de la Communauté de Communes. A ce titre, il :

- Rédige et met en page le journal communautaire, Mag Dombes (deux fois par an)
 - Anime les réseaux sociaux et le site internet
 - Conçoit des supports de communication (plaquette, affiches, brochures, infographie...)
 - Rédige des articles et communiqués de presse
 - Organise les événements de la collectivité : vœux, séminaire, inauguration...
 - Accompagne les services dans leurs besoins en communication
-
- **100** articles publiés sur le site internet, **177** publications Facebook
 - **3 227** abonnées sur l'ensemble de nos réseaux sociaux
 - **34 838** pages vues sur notre site internet



En 2021...

- Création de vidéos pour le service commun Enfance Jeunesse (intervenants sport et intervenants musique)
- Création d'une série de vidéos pour le bilan du programme LEADER
- Lancement de la série « Portrait d' élu » sur les réseaux sociaux
- Création de la page LinkedIn
- Mise en place de deux applications mobiles : Illiwap et Panneau Pocket

...Pour 2022

- Renforcement de l'équipe avec l'arrivée d'une chargée de communication
- Accompagnement des communes
- Refonte du Mag Dombes
- Développement de la communication économique
- Renforcement de la présence de la CCD sur les différents événements

Pôle Déchets



DÉCHETS

Les Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) regroupent l'ensemble des déchets produits par les ménages et des déchets dits « assimilés », qu'ils soient collectés en porte-à-porte (PAP), en point d'apport volontaire (PAV) ou en déchèteries.

Les déchets assimilés correspondent aux déchets des activités économiques (d'origine artisanale et commerciale) et des établissements publics qui, compte tenu de leurs caractéristiques et des quantités produites, peuvent être collectés sans sujétions techniques particulières.

La compétence de gestion des déchets ménagers et assimilés est assurée par la Communauté de Communes de la Dombes, laquelle fixe les modalités de collecte par le biais du Règlement de collecte.

La compétence traitement des ordures ménagères résiduelles est déléguée au syndicat mixte ORGANOM.

Budget :

4,7 M€ en fonctionnement

0,9 M€ en investissement



En 2021...

- 01/01/2021 : suppression de la TEOM pour 21 communes et financement du service déchets par la redevance incitative pour l'ensemble du territoire
- 25/11/2021 : validation du projet de la nouvelle déchèterie/recyclerie de Châtillon-sur-Chalaronne
- 01/12/2021 : tri de l'ensemble des emballages en plastique

...Pour 2022

- Construction de la nouvelle déchèterie/recyclerie de Châtillon-sur-Chalaronne
- Etude pour l'uniformisation de la collecte sélective
- Etude pour la réduction de la fréquence de collecte des ordures ménagères résiduelles

Pôle Développement durable



BIODIVERSITÉ

Site Natura 2000 : **47 600** ha, **8** EPCI concernés

Objectifs généraux : valider et mettre en œuvre un plan d'actions en faveur de la biodiversité d'intérêt européen

En 2021...

- Validation du document d'objectifs Natura 2000
- Coordination de la lutte contre le Ragondin et appui aux opérations de lutte contre la Jussie
- Animation d'un réseau d'une vingtaine de piégeurs, conseil et formation au piégeage, tests de nouvelles techniques...
- Appui technique et logistique à la FREDON dans la lutte contre les Jussies exotiques
- Travaux de restauration de roselières d'étangs, 5 étangs avec des exclos tests de 400 à 2800 m² (financement Région et Département)
- Etude des étangs susceptibles d'héberger encore de la reproduction de la libellule Leucorrhine à Gros Thorax, recherche des individus et des indices de reproduction, enquête sur la gestion des étangs auprès des propriétaires
- En collaboration avec le CRAIG (Centre Auvergne-Rhône Alpes d'Information Géographique) et les territoires volontaires, relevé topographique aéroporté de l'ensemble de la Dombes en février 2021 (technologie LIDAR) ; données réceptionnées par l'ensemble des partenaires en septembre
- Etude de la flore des prairies en fauche tardive mettant en évidence une typologie des prairies « naturelles », montrant une réelle diversité



En 2021...

- Montage d'un dispositif de Paiements pour Services Environnementaux (PSE) : 37 exploitations en contrats engagés pour 5 ans soit 3700 ha de terres agricoles et 1000 ha d'étangs. Sur ces espaces des pratiques environnementales seront accompagnées techniquement et financièrement. Seul PSE en France qui soutient l'exploitation des étangs
- Programme agro-environnemental et climatique (PAEC) : prolongation de certaines MAEC financées par l'Etat et le Département en particulier pour la fauche tardive de prairies et la réduction des produits phytosanitaires ; accompagnement technique par Acsel – Conseil Elevage d'un groupe d'éleveur sur l'autonomie alimentaire des exploitations; réalisation d'une vidéo de témoignage sur l'adaptation des exploitations au changement climatique
- Convention Agricole avec la Chambre d'Agriculture de l'Ain : en lien avec le PAEC, développement de la plateforme de tests agricoles à Valeins (propriété de la CC à côté de l'étang Prêle), constitution d'un groupe d'exploitants pilotant les essais et développement des partenariats ; plantation d'un verger de 99 fruitiers, dont 55 pommiers; création d'une mare



Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

En 2021...

- Finalisation du plan d'actions PCAET
- Mise en place de la plateforme de rénovation énergétique Dombes Rénov+ animé par la SPL Alec Ain. Plus de 30 projets d'habitants de la CC Dombes ont bénéficié d'un accompagnement technique donnant droit à de aides financières
- Lancement de la SEM Léa, pilotée par le SIEA. Ce nouvel outil portera des projets de production d'EnR concret pour les collectivités.

Contrat de relance et de transition écologique (CRTE)

En 2021...

- Elaboration du CRTE à partir du projet de territoire des élus, en mettant l'accent sur les projets structurants et liés à la transition écologique
- Sollicitation des communes pour constituer un contrat représentatif de l'ensemble des collectivités du territoire
- Signature du contrat le 24 décembre 2021 par la Présidente de la CCD et la Préfète de l'Ain
- Le CRTE de la Dombes 2022-2026 comporte 3 grandes orientations, déclinées en 12 orientations stratégiques, et 113 actions communales et intercommunales. Il permet d'avoir une vision globale et transversale des projets du territoire

...Pour 2022

- Recensement des projets communaux et communautaires de 2022
- Réunion du 1er comité de pilotage
- Accompagnement des communes pour proposer des projets en 2023

EAU – ASSAINISSEMENT

Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) :

En 2021...

- **3 700** installations autonomes
- **435** contrôles effectués dont : **254** contrôles périodiques de bon fonctionnement, **112** diagnostics vente et **69** contrôles de réalisation
- **90** demandes d'autorisations pour la mise en place d'un dispositif d'assainissement : **64** réhabilitations et **26** créations
- **264** vidanges effectuées dans le cadre du marché de vidanges groupées
- Modification du règlement de service pour application de pénalités financières (majoration par 4 de la redevance ANC) en cas de refus de contrôle ou de non mise en conformité dans un délai de 1 an suivant la vente d'un bien « non conforme »

...Pour 2022

- Recrutement d'un deuxième agent à temps plein

Budget :

128 619 € en fonctionnement

20 000 € en investissement

Eau-Assainissement / GEMAPI :

En 2021...

- Fin de l'étude d'accompagnement au transfert de compétences eau/assainissement lors du comité de pilotage élargi du 14 juin 2021
- Elaboration du cahier des charges pour la mission relative au Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE)
- 1er comité de pilotage du PTGE le 7 octobre 2021

...Pour 2022

- Lancement de l'étude PTGE
- Lancement d'un schéma directeur intercommunal d'assainissement pour les communes volontaires

PAIT

Le PAIT Dombes Val de Saône est piloté par la Communauté de Communes de la Dombes (CCD), qui rassemble les CC de la Dombes, Dombes Saône Vallée (CCDSV) et Val de Saône Centre (CCVSC), soit 70 communes pour environ 100 000 habitants.

Les questions de la production locale, de la qualité des produits, de partage de valeur, de création de filières ; de lien avec les consommateurs et la préservation de la biodiversité sont au cœur des enjeux du PAIT.

L'objectif du PAIT est de définir une politique alimentaire de territoire, menée et coconstruite avec les acteurs du système alimentaire, pour relocaliser notre alimentation et valoriser notre patrimoine alimentaire. Ce projet s'intègre également dans une démarche plus large de coopération avec les acteurs présents et les collectivités voisines.

Nous agissons dès à présent de façon concrètes avec des actions à destination de la restauration collective.



Budget :

61 585 € en fonctionnement

18 832 € reste à charge CCD

En 2021...

- Réalisation diagnostic restauration collective
- Formation des gestionnaires de cantines à la loi EGALIM
- Forum de l'approvisionnement en partenariat avec la CC Veyle, à Châtillon-sur-Chalaronne
- Concours d'innovation culinaire «La carpe dans tous ses états», en partenariat avec la CC Plaine de l'Ain, le département, l'APPED et Alimentec
- Participation à l'action Remue-méninges – Startup de territoire – sur le défi agriculture alimentation, pour faire émerger des projets citoyens, organisé par ValHorizon
- Obtention d'un financement du plan de relance pour 2022/2024
- Labélisation du PAIT de niveau 1 en émergence par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

...Pour 2022

- Définition des axes stratégiques et les actions du PAIT
- Réunion des acteurs du système alimentaire pour valider les actions et engager une dynamique territoriale
- Organisation des formations pour les cuisiniers
- Organisation des rencontres des gestionnaires de cantines pour partager leurs actions et initiatives et créer un réseau
- Poursuite de l'action de valorisation de la Carpes
- Définition de la notion de « local »
- Réflexions sur la réalisation d'un pôle alimentaire

LEADER

Le programme LEADER s'adresse aux acteurs publics et privés qui souhaitent mener un projet sur le territoire éligible au programme. Les associations, les entreprises, les collectivités, les établissements publics, les chambres consulaires, les exploitations agricoles ou leurs groupements sont des acteurs éligibles.

Les critères d'éligibilité et modalités d'intervention varient pour chaque action.

L'équipe d'animation du GAL est présente pour vous aider, vous indiquer si votre projet rentre dans la stratégie de territoire, vous expliquer comment obtenir une subvention et vous apporter un appui technique.

En chiffres :

202 030,16 € payés en 2021 soit 9 dossiers validés



En 2021...

- Rédaction de l'évaluation du programme 2014-2022
- Création de sept vidéos présentant les projets emblématiques du territoire
- **4** comités de programmation, **26** projets candidats
- Réflexion sur un projet vélo à l'échelle de la Grande Dombes

...Pour 2022

- 25 % de l'enveloppe à programmer
- Répondre à la candidature au nouveau programme 2023-2027

Pôle Service aux habitants



Le CLIC est un lieu d'accueil, d'écoute, d'information et d'orientation à destination des personnes retraitées de 60 ans et plus, de leur entourage aidant, à la recherche d'information ou ayant besoin d'être aidés dans certaines démarches.

Le CLIC peut être sollicité pour :

- Connaître ses droits et accéder aux aides existantes
- Être guidé dans ses démarches
- Avoir des renseignements sur le soutien à domicile
- Être informé sur les structures d'hébergement, les aides financières, les transports, les loisirs
- Obtenir des conseils dans la mise en œuvre d'un plan d'aide à domicile
- Connaître les activités ouvertes aux séniors, les actions de prévention
- En tant qu'aidant, pour être soutenu et informé face à la perte d'autonomie de votre proche

C'est aussi un lieu de rencontre, de concertation et de coordination pour tous les partenaires du territoire : professionnels et élus du territoire . Le CLIC est la « porte d'entrée » de différents dispositifs : le service de gestion de cas de la MAIA et la Cellule de Prévention des situations de détresse de la personne âgée.

Le CLIC a également une mission d'observatoire sur son territoire et a pour mission de recenser les besoins individuels et collectifs.

En 2021...

- **407** personnes reçues
- **462** dossiers de demandes
- **1 656** entretiens (physiques et téléphoniques)
- **5** comités techniques avec une moyenne de 30 participants
- **35** rencontres partenariales avec des acteurs du territoire

...Pour 2022

- Co-organisation du premier Salon des séniors et des aidants Bien vieillir en Dombes du 14 juin 2022 (co-porté par la commune de Villars-les-Dombes et la CCD)
- Démarrage d'une expérimentation d'entretiens individuels sur la thématique du Bien vieillir auprès des actifs et des retraités du territoire, pour recenser les besoins et la connaissance des dispositifs et services gérontologiques
- Groupe de travail avec des usagers du Centre social Mosaïque de Chalamont sur la thématique de l'isolement des personnes âgées de plus de 60 ans

Budget :

71 645,81 € en fonctionnement

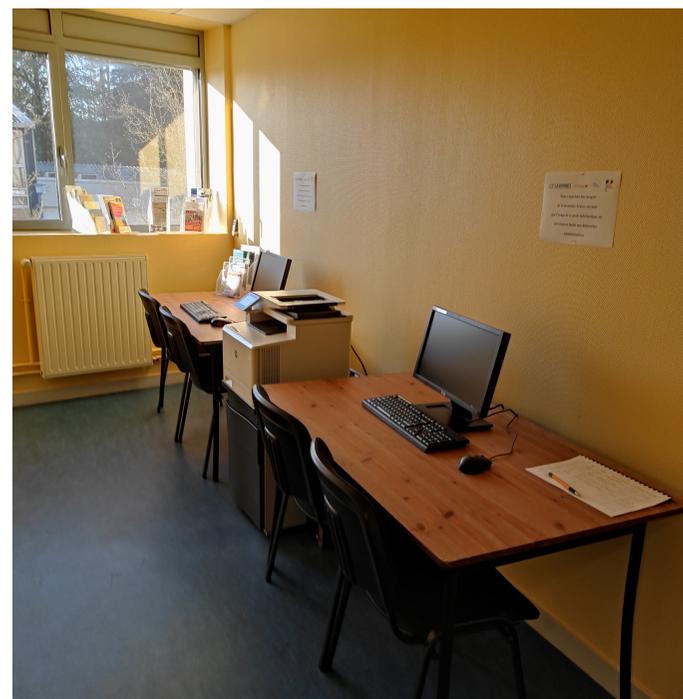
Les agents de la structure France services assurent l'accompagnement des usagers dans leurs démarches administratives et leur orientation vers les organismes et services administratifs appropriés si nécessaire. La structure offre un réel service de proximité et un véritable soutien aux usagers rencontrant des difficultés dans leurs démarches administratives, en particulier dans les démarches dématérialisées ; de plus, certaines personnes ne maîtrisent ni la lecture, ni l'écriture et n'identifient pas les différentes administrations. Il est également mis à la disposition des usagers en libre accès des postes informatiques avec une connexion internet et la possibilité d'imprimer, de copier et de numériser. Les agents de la structure France services sont sollicités pour diverses demandes, depuis la simple information jusqu'à la constitution intégrale de dossiers. De nombreux organismes extérieurs assurent régulièrement des permanences dans les locaux de la structure.

Budget :

110 616,16 € en fonctionnement

En 2021...

- **1 776** demandes ont été déposées lors de l'accueil physique des usagers
- **1 088** demandes lors d'appels téléphoniques et **32** par courriels
- 37,1 % des demandes concernent la retraite, 12,4 % les papiers et la citoyenneté (cartes grises, permis de conduire, cartes d'identité, etc...), 9,9 % le social, 8,4 % les impôts, 8,1 % le logement et 8,1 % la santé, thématiques les plus rencontrées
- **600** demandes concernent des primo-demandeurs
- Labellisation France services au 01/01/2021



SERVICE COMMUN ENFANCE JEUNESSE

Ce service mutualisé appartient aux communes adhérentes. En 2020/2021, 26 communes utilisent le service. Il s'agit de la coordination Enfance Jeunesse et des interventions sport et musique.

Fin 2021, il a été décidé de faire évoluer le service commun pour que les 36 communes bénéficient de la coordination des actions. Ces deux champs seront financés par la communauté de communes avec la contribution de la CAF et de la MSA. Les interventions Sport et Musique en temps scolaire, quant à elles sont financées par les communes qui utilisent ce service.

Réseau des structures Enfance Jeunesse : Centre social Mosaïque – MJC centre social Villars les Dombes – Centre social La Passerelle – Centre social Eclat- Pôle Enfance Marlieux – Pôle Enfance Mionnay – Sports Eskpade Mionnay – Local Jeunes Neuville les Dames

Budget :

169 931.18 € en fonctionnement



En 2021...

- **2 500** enfants de 3 à 11 ans bénéficient des interventions sport (scolaire et périscolaire) et musique (scolaire)
- **48** enfants de 3 à 11 ans inscrits aux mercredis sportifs à Chaneins et Chalamont
- **400** participations de jeunes de 11 à 17 ans qui ont participé aux **37** animations de vacances sportives dans 13 communes
- **15** agents en formation des personnels périscolaires sur la résolution de conflits et situation de violences, le handicap et les enfants à besoin spécifiques, les douces violences et les règles

...Pour 2022

- BAFA citoyen
- Formations au premiers secours
- Déploiement des mercredis et vacances sportives

PETITE ENFANCE PARENTALITE

Ce service s'occupe du développement et de la gestion de la politique petite enfance et parentalité sur la CCD.

La collectivité est dotée de 8 établissements d'accueil du jeune enfant (dont 4 en DSP et 4 en convention d'objectifs) et de 5 Relais d'assistants maternels (dont 3 en DSP ET 2 en convention d'objectifs). Chacun des établissements porte également des projets de parentalité.

Le service comprend également le suivi des projets de parentalité portés par les centres sociaux du territoire.

Parmi ces offres de parentalité, la ludothèque connaît un suivi particulier par sa reprise en gestion par le centre social La Passerelle en 2019.

- Animation de réseaux locaux (p'tit déj des EAJE, café des RAM, parentalité)
- Organisation des commissions d'attribution de places en crèches.
- Suivi des équipements
- Accompagnement des partenaires dans la crise Covid

Budget :

1 308 000 € en fonctionnement

1 380 000 € en investissement



En 2021...

- Co-organisation d'une journée parentalité le 20 novembre
- Poursuite du projet de crèche de Neuville les Dames
- Etude de besoins sur le secteur de Châtillon-sur-Chalaronne
- Participation au 1er conseil d'établissement Léo Lagrange
- Accompagnement des centres sociaux dans leur démarche d'aller-vers (commande de 2 véhicules co-financés avec la CAF)

...Pour 2022

- Lancement du projet de crèche à Châtillon-sur-Chalaronne
- Journée parentalité 19 novembre 2022
- Commande de 3 véhicules pour les centres sociaux

Pôle Aménagement du territoire



DOMBES TOURISME

La Communauté de Communes de la Dombes assure la pleine compétence tourisme et confie la mission de mise en œuvre de sa politique touristique à la SPL Dombes Tourisme sur l'ensemble de son territoire. Les missions d'accueil, d'information, de promotion, d'animation et commercialisation touristiques sur l'ensemble du territoire sont donc confiées à l'office de tourisme qui doit également coordonner les interventions des divers partenaires du développement touristique local. Par ailleurs, la CCD confie à Dombes Tourisme la gestion de la taxe de séjour et la conception - promotion de ses circuits pédestres.

- **4 700** contacts renseignés au pavillon du tourisme à Châtillon sur Chalaronne
- **3 300** contacts renseignés lors des accueils hors les murs réalisés avec le camion de promotion touristique
- **83 500** visiteurs sur le site internet www.dombes-tourisme.com
- **5 500** fans de la page facebook Dombes Tourisme
- **15 500** fiches balades distribuées
- **95** prestataires touristiques partenaires de Dombes Tourisme

Budget :

420 000 € en fonctionnement

En 2021...

- Création d'un jeu de médiation pour découvrir la cité médiévale de Châtillon-sur-Chalaronne « l'évasion de Physalis » (sortie en juillet 2021)
- Promotion de 13 circuits pédestres dont 7 nouveaux circuits
- Mise en place de la déclaration d'activité dématérialisée pour les hébergeurs (Décla loc)
- Lancement et réalisation d'une campagne de promotion commune aux territoires de la CCD, CCDSV, 3CM et CCMP, en partenariat avec le parc des oiseaux, diffusion d'un agenda partagé pour l'été 2021 et accueil commun au marché de Châtillon-sur-Chalaronne
- Clôture de saison commune avec les autres territoires de la Grande Dombes qui a permis de conforter cette volonté de travailler ensemble et de mettre en place une promotion à l'échelle de la Grande Dombes

...Pour 2022

- Equipement des 19 circuits pédestres en signalétique et mobilier urbain
- Lancement d'une réflexion, à l'échelle de la Grande Dombes, sur la création de boucles cyclistes loisirs et voie verte reliant la Voie Bleue à la ViaRhôna.
- Création d'un jeu de médiation sur la thématique des étangs
- Détermination et mise en place d'un schéma de d'accueil et de diffusion de l'information touristique (SADI)
- Poursuite de la campagne de communication 2021 et mise en place de nouvelles actions communes.

RONDE DES MOTS

Pour sa 19ème édition, la Ronde des Mots s'est installée du 19 septembre au 12 décembre, sur le territoire de la Dombes.

Malgré un contexte sanitaire tendu (passe sanitaires, mesures de distanciation, port du masque), les 6 dates prévues se sont déroulées dans de bonnes conditions et le public a répondu présent.

- Dimanche 19 septembre, à Mionnay, dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine : « Robin des Bois - Moteur, ça tourne ... ACTION ! », par la Cie Soie Farouche
- Dimanche 3 octobre, à Relevant : « Dans mon jardin, il y a un bassin », par la Cie Sac à son
- Dimanche 24 octobre, à Sulignat : « Au fil du rêve », par la Cie Soie Farouche
- Dimanche 14 novembre, à St André-de-Corcy : « L'Atelier d'Okilélé », par la Cie du Théâtre des Mots
- Dimanche 28 novembre, à Condeissiat : « Les Montreurs », par la Cie Zinzoline
- Dimanche 12 décembre, à Châtillon-la-Palud : « Mystère au Grand Palace », par la Cie Chamboule Touthâtre

Budget :

8 663,89 € en fonctionnement



En 2021...

- Environ **600** spectateurs en 2021
- 1ère participation de la Ronde des Mots à St André-de-Corcy
- Une édition 2021 de très bonne qualité artistique et qui a pu se dérouler dans son intégralité à la différence de l'année précédente : interruption à mi-parcours du fait du reconfinement en 2020
- Un public à la fois renouvelé et fidélisé, satisfait de retrouver une offre culturelle
- Des mesures sanitaires bien acceptées et respectées par le public

...Pour 2022

- Edition spéciale 20ème anniversaire de la Ronde des Mots

MOBILITE

Par délibération du 18 mars 2021, le Conseil communautaire a décidé de ne pas approuver le transfert de la compétence d'organisation de la mobilité à la Communauté de Communes de la Dombes et d'autoriser Mme la Présidente à mener toutes discussions avec la Région Auvergne - Rhône-Alpes devenue, à compter du 1er juillet 2021, Autorité Organisatrice de la Mobilité sur le territoire intercommunal. Des thématiques ont été identifiées qui constituent des axes structurants à développer en proximité pour le territoire intercommunal, en lien avec le plan d'actions du projet de Plan Climat Air Energie Territorial (axe 4 - Se déplacer autrement) et les objectifs du SCoT de la Dombes. Ainsi, une convention de coopération en matière de mobilité a été signée avec la Région Auvergne - Rhône-Alpes en juin 2021, pour une durée de 6 ans, qui identifie les services que la Communauté de Communes souhaite exercer, en proximité, dans le cadre d'une délégation de compétences :

- Service régulier de transport de personnes : création de lignes internes au territoire de la CCD et prolongement du dispositif de mobilité des EPCI voisins (lignes de transport et covoiturage / auto-stop organisé)
- Mobilités actives : développement et la promotion de la pratique du vélo
- Mobilités partagées : développement et promotion de la pratique du covoiturage, mise en place d'un dispositif d'auto-stop organisé, réflexion sur l'aménagement et l'extension de parkings-relais pour les gares du territoire

En 2021...

- Décision de la CCD de ne pas prendre la compétence d'organisation de la mobilité à la suite de la promulgation de la Loi LOM
- Signature d'une convention de coopération en matière de mobilité avec la Région Auvergne - Rhône-Alpes, 1ère étape vers une délégation de compétences
- Participation de la CCD au Challenge mobilité, en septembre 2021

...Pour 2022

- Signature d'une convention de délégation de compétences pour l'organisation des services de mobilités sur le territoire de la CCD avec la Région Auvergne - Rhône-Alpes
- Lancement d'une étude de mobilité qui portera, à l'échelle de la CCD et en lien avec les territoires voisins, sur :
 1. Un diagnostic global de la mobilité, de l'offre existante en matière de déplacements et un recensement des besoins,
 2. La définition d'une stratégie répondant aux enjeux identifiés et d'un plan d'actions intégrant principalement les axes suivants
- Mise en place de boucles loisirs à vélo
- Aménagements cyclables
- Mise en place d'un dispositif d'auto-stop organisé.

SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE

Le service « SCoT de la Dombes » consiste à accompagner la mise en œuvre et les évolutions du projet du SCoT à horizon 2035. Par ailleurs, en qualité de personne publique associée (PPA), ce service donne des avis sur les documents d'urbanisme locaux, lors de leur modification ou révision, ainsi que sur d'autres opérations d'urbanisme, conformément au code de l'urbanisme. Il est enfin consulté sur certains documents techniques réalisés par les partenaires (Région, Département, Syndicats de rivières et territoires limitrophes).

Budget :

83 931.01 € en fonctionnement

216 € en investissement

En 2021...

- Transmission numérique d'un guide de compatibilité des documents d'urbanisme avec le SCoT
- Accompagnement d'une dizaine de communes qui ont sollicité le service sur des questions liées à leur projet de développement urbain ou à l'évolution de leur document d'urbanisme local
- 4 réunions de l'Interscot
- Poursuite des travaux sur le « Zéro Artificialisation Nette » (ZAN), l'urbanisme commercial, la sécurisation de la ressource en eau potable, et de nouvelles investigations sur la gestion des installations photovoltaïques dans les Scot

...Pour 2022

- Organisation des modalités et du phasage de mise en œuvre de la Loi climat et résilience du 22 Aout 2021 comme les modalités d'application du zéro artificialisation nette (ZAN)
- Développement des outils et partenariats pour se doter d'un observatoire interservices qui répondra aux objectifs légaux d'analyse des dynamiques du territoire et en particulier de suivi du SCoT de la Dombes
- Accompagnement du service Développement économique de la CCD pour réaliser l'inventaire des zones d'activités économiques du territoire
- Participation au groupe de travail pour un document contenant un lexique et des attendus réglementaires, en matière d'urbanisme et d'environnement, mutualisable à l'échelle des 36 communes
- Accompagnement d'un stage en master 2 « ville et environnement urbain »

AUTORISATION DU DROIT DES SOLS

Le service Autorisation du Droit des Sols (ADS) est un service unifié créé au 1er janvier 2015 assurant l'instruction des demandes d'autorisation et actes relatifs à l'occupation et l'utilisation des sols. Localisé sur le site de Villars les Dombes, le service d'instruction ADS intervient principalement sur la détermination du délai d'instruction et sur l'examen technique des dossiers que chaque commune souhaite leur adresser, le dépôt des demandes se faisant en mairie, tout comme le choix de l'instruction et la signature des actes qui reste de la compétence des maires. Il intervient sur le périmètre de 2 EPCI : la Communauté de Communes Dombes Saône Vallée et la Communauté de Communes de la Dombes représentant 55 communes.

2 136 dossiers traités :

- **1 289** pour la CCD
- **809** pour la CCDSV
- **38** pour la CCVSC

Budget :

271 805.29 € en fonctionnement

16 338.86 € en investissement

En 2021...

- Nouvelle convention entre la CCD et les Communes membres pour la mise à disposition du service ADS Unifié , elle redéfinit les modalités de participation de la CCD et des Communes au financement du service ADS unifié avec la facturation des actes d'urbanisme aux communes
- Convention de mise à disposition du service ADS Unifié aux Communes de la Communauté de Communes Val de Saône Centre, d'octobre à décembre 2021, en remplacement temporaire de leur centre instructeur
- Préparation des communes à la dématérialisation de l'instruction des actes d'urbanisme au 1er janvier 2022, donnant la possibilité aux pétitionnaires de déposer leurs demandes d'autorisation d'urbanisme en format dématérialisé

...Pour 2022

- Création d'un poste permanent d'assistante administrative à mi-temps
- Recrutement d'un instructeur ADS pour un an
- Instruction progressive de toutes les demandes d'urbanisme en format dématérialisé
- Renforcement des missions de conseil du service ADS auprès des communes
- Réflexion sur l'évolution de la clé de répartition du coût des actes d'urbanisme

AIRE D'ACCUEIL GENS DU VOYAGE

L'arrêté portant approbation du schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage 2020 - 2025, signé conjointement par le Préfet de l'Ain et le Président du Conseil départemental de l'Ain, en date du 5 juin 2020, fixe les orientations suivantes :

- Les obligations nouvelles en matière d'aires d'accueil et de grand passage
- Les questions de sédentarisation des ménages de voyageurs
- Des mesures d'accompagnement socio-économique

Il comporte pour la CCD une obligation nouvelle pour officialiser et déplacer le terrain communal mis à disposition ponctuellement à Villars-les-Dombes, par la création d'une aire d'accueil de 20 places à Châtillon-sur-Chalaronne (nouvelle commune de plus de 5 000 habitants) ou dans toute autre commune de la CCD (notamment Villars-les-Dombes qui dispose déjà d'un terrain provisoire).

Une aire d'accueil de 20 places (= 10 emplacements) nécessite une surface de terrain de l'ordre de 3 000 m².

Caractéristiques des aires permanentes d'accueil :

- Ouverture tout au long de l'année
- 1 place = 75 m² minimum hors espaces collectifs, hors bâti, hors espace réservé au stationnement des véhicules et circulations internes, capacité d'au moins 2 véhicules,
- Accueil des voyageurs itinérants pour une durée de séjour maximum de 3 mois consécutifs
- Dispositif de gestion et de gardiennage, présence quotidienne non nécessairement permanente au moins 5 jours par semaine

Les aires sont closes et disposent d'un sol stabilisé, porteur et carrossable. Elles comprennent au minimum un bloc sanitaire.

En 2021...

- Un travail a été engagé avec la Commune de Villars-les-Dombes, pour l'implantation de l'aire d'accueil des gens du voyage, qui soit compatible avec les besoins en superficie de l'équipement, le zonage du Plan Local d'Urbanisme, la présence ou proximité des réseaux nécessaires à la viabilisation du terrain, la distance avec les commerces et équipements publics, et enfin, les contraintes liées à la présence de nombreux étangs sur le territoire communal (NATURA 2000)
- L'implantation de cette aire d'accueil s'inscrira dans le cadre d'une révision du Plan Local d'Urbanisme en fonction de l'emprise qui sera retenue

...Pour 2022

- A la suite de l'identification, en lien avec la Commune de Villars-les-Dombes, de plusieurs sites d'implantation possible d'une aire d'accueil, des négociations vont être engagées avec les propriétaires
- La parcelle retenue pourra être intégrée dans la révision du PLU de la Commune, en cours
- Un crédit d'étude de 50 000 € a été inscrit du Budget 2022 de la CCD en vue du lancement d'une étude de faisabilité pour la réalisation de l'aire d'accueil des gens du voyage, ainsi qu'une somme de 8 000 € en vue de l'acquisition foncière

ANIMATION ECONOMIQUE

L'objet principal est d'entretenir les liens et relations avec les partenaires institutionnels et associatifs intervenant auprès des entreprises à tous moments de leur vie et de poursuivre les réflexions sur les actions à mettre en oeuvre sur le territoire en faveur des acteurs économiques. De nombreuses actions et manifestations sont proposées aux entreprises, par une multitude de structures qui ont du mal à communiquer et informer leur public ; faire circuler l'information (capitaliser et ne pas proposer quelque chose déjà existant) a été un enjeu important de l'année 2021.

Jusqu'à la pandémie de COVID, la CCD proposait des rencontres aux entreprises, via des moments forts comme les soirées « Domb'Entreprendre » et des rendez-vous plus intimistes comme les « cafés éco » sur les zones d'activités. L'enjeu de ces moments était de permettre aux entreprises de se rencontrer, de se connaître et de tisser des liens commerciaux internes au territoire.

L'année 2021, du fait des incertitudes sur les possibilités de se retrouver physiquement, n'a pas permis à la CCD de relancer ces actions.

En 2021...

- Réflexion et construction du cahier des charges de l'étude préalable à la création de la plateforme internet Agorasite, qui sera dédiée aux acteurs économiques, a également été un point d'orgue de l'année 2021
- Mise à jour de la signalétique des biens immobiliers, ZA et terrains environnementaux de la CCD. Le cahier des charges de l'inventaire, étude et création d'une charte graphique initialement pensé pour les ZA, a été développé pour permettre la prise en compte de l'intégralité des biens de la CCD
- Réponse aux demandes d'information, de données chiffrées des porteurs de projets de création, de reprise d'activités économiques mais aussi par des entreprises ayant un projet de développement
- Partenariat avec IDVS - Initiative Dombes Val de Saône

...Pour 2022

- Création d'un salon des entreprises du territoire, suivi d'une soirée Domb'Entreprendre
- Relance des rendez-vous avec les entreprises sous de nouvelles formes à imaginer
- Déclinaison de façon concrète la nouvelle signalétique qui sera retenue sur les ZA
- Création d'actions ciblées en oeuvre avec les partenaires institutionnels
- Début de la démarche de marketing territorial devant permettre aux entreprises de se développer
- Création des éléments de communication sur l'action de la CCD dans le secteur économique et lui permettant d'être présent sur des salons extérieurs, mettre en valeur les produits de la Dombes

COMMERCE

La loi NOTRe du 7 août 2015 a fait naître une nouvelle compétence "politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire" qu'elle attribue aux Communautés de Communes.

Le Conseil communautaire, lors de sa séance du 17 mai 2018, a défini l'intérêt communautaire pour la politique locale du commerce et le soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire.

- Le soutien aux activités commerciales au travers :
- D'une aide à l'investissement déléguée par le Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes. Dispositif auquel il participe également financièrement.
- Des chèques cadeaux locaux de la Dombes, système mis à disposition par la CCD aux commerçants et artisans du territoire
- De l'opération Eco'Dombes
- Le local commercial et bâtiment d'habitation de Sandrans
- Le local commercial (épicerie tabac) de Souignat, en location sous bail commercial classique jusqu'en 2027



En 2021...

- 5 dossiers de demande d'aide à l'investissement déposés pour un montant total de subvention CCD avoisinant les 23 000 € et 46 000 € de subvention Régionale
- Chèques Cadeaux de la Dombes : environ 43 000 € de chèques cadeaux vendus aux collectivités et entreprises du territoire et 112 commerçants et artisans inscrits sur la plateforme achetezendombes.fr
- Opération Eco'Dombes : jeu du 15 octobre au 30 novembre 2021, ayant fait gagner 50 000 € (1 000 gagnants de 50 €) de bons d'achats solidaires aux habitants de la Dombes
- Promesse de vente signée pour le local commercial et bâtiment d'habitation sur Sandrans au prix de 230 000 € à la société Foncier Concept.

...Pour 2022

- Embauche d'un manager commerce dans le cadre de petite ville de demain
- Les aides à l'investissement : fin de la convention régionale au 31 décembre 2022, suivant le schéma de développement économique qui sera proposé par le Conseil Régional, cette action pourra ou non être reconduite.
- Chèques cadeaux de la Dombes : poursuite du marché avec Acheteza ; développement des ventes et du nombre de partenaires inscrits sur la plateforme
- Finalisation de la vente du bâtiment et local commercial de Sandrans

PROGRAMME PETITES VILLES DE DEMAIN



Il s'agit d'un programme visant à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentour, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement.

Le programme a pour objectif de renforcer les moyens des élus des villes et leurs intercommunalités de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralités pour bâtir et concrétiser les moyens de concrétiser leurs projets de territoire, tout au long de leur mandat, jusqu'à 2026. Ce programme est intégré aux Contrats de relance et de transition écologique (CRTE). De nombreux partenaires sont associés à cette dynamique de relance (CEREMA, ANAH, Banque des territoires, ADEME, CCI...). Les thématiques importantes concourant à redonner des couleurs aux centre-bourgs sont étudiées et intégrées dans ces projets (habitat, commerce, patrimoine, culture, sécurité, mobilité, social, tourisme, emploi, développement durable...)

4 Villes sont lauréates de ce programme sur le territoire de la CC Dombes : Chalamont, Châtillon-sur-Chalaronne, Saint-André-de-Corcy et Villars-les-Dombes.

En 2021...

- Recrutement du poste de cheffe de projet Petites Villes de Demain afin d'accompagner les 4 villes dans la définition et la mise en place de leurs projets de revitalisation

...Pour 2022

- Installation d'une Micro-folie (Musée numérique) pour la ville de Châtillon-sur-Chalaronne
- Etudes visant à l'aménagement du site du château d'eau à Chalamont
- Accompagnement du projet de restructuration du groupe scolaire à Saint-André-de-Corcy
- Lancement d'études ciblées à Villars-les-Dombes (études commerces, études portant sur la végétalisation du centre-bourg...)

IMMOBILIER D'ENTREPRISES

- Hôtel d'entreprises sur le Parc d'Activités Chalaronne Centre, à Châtillon-sur-Chalaronne est composé de 4 ateliers et 4 bureaux disponibles à la location pour des entreprises en création, ou souhaitant développer un nouveau marché. Le tarif de location hors charges s'élève à 70 € H.C. le m²/an. La location s'effectue sur la base de « baux non soumis au statut en raison de leur courte durée » d'une durée de 2 ans. 2021 : aucune disponibilité de locaux ; fin des 1ers baux début 2022.
- Créathèque situé sur la zone Le Ripel à Saint Trivier-sur-Moignans, bâtiment destiné à accueillir des entreprises.
- Octroi des aides à l'investissement immobilier des entreprises du Département de l'Ain : un règlement d'octroi des aides à l'immobilier d'entreprises a été validé. 2 entreprises du territoire de la CCD peuvent bénéficier de cette mesure par an. En 2021, aucun dossier de demande de subvention n'a été déposé par des entreprises de la Dombes.

En 2021...

- Vente de Créathèque avec la SA OXYGEN au prix de 500 000 € HT

...Pour 2022

- Communication auprès des entreprises éligibles sur l'existence de l'aide à l'immobilier d'entreprises
- Recherche de 3 nouveaux locataires pour les ateliers de l'hôtel d'entreprises : renforcer la communication



ZONES D'ACTIVITES

- Parc d'Activités Economiques de la Dombes, à Mionnay : le dossier de réalisation et le programme des équipements publics de la ZAC PAED ont été approuvés par délibération du Conseil communautaire en date du 4 février 2021. Un avenant n° 5 au Traité de concession d'aménagement a été signé en juillet 2021 pour acter le programme des constructions de la ZAC et ajuster les modalités d'agrément préalable par la CCD des acquéreurs de lots ou locataires des bâtiments, selon les différents montages d'opérations mis en œuvre. Avenant de prorogation entre l'EPF de l'Ain et la Société GLB Aménagement, portant sur l'acquisition de la totalité des terrains de la ZAC. Le permis de construire du lot F1 a été délivré en 2021 par la Commune de Mionnay. Les permis des autres lots ont été déposés.
- Parc d'Activités Chalaronne Centre, à Châtillon-sur-Chalaronne : l'ensemble des terrains de l'extension n° 2 est vendu.
- Zone d'Activités La Bourdonnière, à Chalamont : une surface totale de 5 184 m² reste disponible : un lot de 1 500 m² et une parcelle contigüe de 3 684 m². Des contacts sont en cours.

En 2021...

- Vente d'un terrain sur le PACC avec la SCI ADRIMAN au prix de 25 240 € HT
- Restitution des espaces communs de la ZA Actiparc à Chaneins à la commune de Chaneins
- Vente de 2 parcelles avec la SCI PERRIER IMMO sur la ZA des Glacières à Neuville les Dames au prix de 102 510 € HT

...Pour 2022

- Achèvement de la commercialisation de la ZA Les Glacières, à Neuville-les-Dames
- Programmation à la suite de l'étude d'opportunités, de cadrage et d'orientations pour 9 projets de création ou d'extension, de :
 1. L'extension des ZA : Le Creuzat, à Chalamont, Les Charpennes, à Marlieux, La Poyarosse, à St Paul-deVarax.
 2. Engagement des négociations foncières pour l'extension de la ZAC Les Tuileries, à Villars-les-Dombes, l'extension de la ZA Actiparc, à Chaneins
- Réalisation de l'étude de faisabilité relative à une extension n° 3 du Parc d'Activités Chalaronne Centre, à Châtillon-sur-Chalaronne, dans la perspective d'une procédure de DUP
- Réalisation d'une étude de faisabilité relative à la réalisation d'une zone d'activités à Châtillon-sur-Chalaronne, sur le secteur classé en zone AUXa du PLU

Le projet de territoire



Le Projet de Territoire, voté le 9 décembre 2021 est le fruit d'un long travail de coopération. Des discussions ont été menées en commissions thématiques, en Bureau exécutif et lors de séminaires. Ce travail s'appuie également sur les services communautaires et leur expertise. Il met en évidence trois axes structurants sur lesquels se fondent la transition écologique, l'économie et le service aux habitants.

Plurielle et singulière, la Dombes est reconnue pour sa qualité de vie, la richesse de sa biodiversité, son dynamisme. Ce projet a pour ambition de tracer les grandes orientations pour l'avenir de notre territoire. L'objectif est d'appréhender au mieux les défis de demain. De réfléchir dès aujourd'hui aux actions concrètes pour lutter à notre échelle contre le dérèglement climatique, d'attirer des entreprises pour créer des emplois, de permettre à l'ensemble des habitants d'accéder aux services publics de proximité.

Ce Projet de Territoire n'est pas inscrit dans le marbre. Il a pour vocation d'être évolutif, de s'adapter aux enjeux futurs du territoire, de la Dombes.

1 - Un territoire dans la transition écologique



Terre aux mille étangs, la Dombes a une responsabilité particulière en matière de biodiversité. Ce Projet fixe les priorités pour protéger cette richesse naturelle.

6 orientations stratégiques - 18 objectifs - 74 actions

- 1. L'eau, une ressource fragile à préserver**
- 2. La biodiversité dombiste, une responsabilité forte, un patrimoine à préserver**
- 3. Un territoire investi dans la transition énergétique**
- 4. Vers de nouvelles solutions de mobilité, plus propres et alternatives à l'autosolisme**
- 5. Une production agricole locale pour une alimentation de qualité pour tous**
- 6. Vers un territoire exemplaire en matière de prévention et de gestion des déchets**

2 - Une économie dynamique, intégrée, innovante et inscrite dans la transition écologique, en interaction avec les autres territoires



Située entre plusieurs pôles économiques importants, la Dombes possède de nombreux atouts. Une politique volontariste est menée en matière économique.

5 orientations stratégiques - 12 objectifs - 33 actions

1. **Un territoire d'innovation**
2. **La CCD, chef d'orchestre du territoire en matière de développement économique**
3. **Animation de l'ensemble du territoire, sensibilisation et valorisation**
4. **Le tourisme en Dombes**
5. **Pour une préservation du cadre de vie, du paysage et du patrimoine bâti, en lien avec les communes**

3- La Communauté de Communes de la Dombes, au service des habitants au quotidien



Située entre plusieurs pôles économiques importants, la Dombes possède de nombreux atouts. Une politique volontariste est menée en matière économique.

4 orientations stratégiques - 15 objectifs - 49 actions

- 1. Une dynamique de cohésion sociale**
- 2. Le vivre ensemble comme ambition commune**
- 3. Un territoire au coeur de la vie quotidienne des habitants**
- 4. Une Communauté de Communes faite pour et par ses habitants et ses partenaires**

Communauté de Communes de la Dombes

100 avenue Foch
01400 Châtillon-sur-Chalaronne

04 28 36 12 12

contact@ccdombes.fr

www.ccdombes.fr

